SPORTCOLL

Documentation

LE CAHIER
DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #41

RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU : EN QUÊTE D'HUMANITE

28.03.2019

EDITO

Le sport de haut-niveau vu d'en bas

BRUNO LAPEYRONIE
Directeur *SportColl*
Maître de conférences associé
Université de Montpellier

> Guère besoin de le démontrer : si le sport de haut-niveau est une affaire d'Etat, sa gestion est une administration locale.

En cette période de refonte du modèle sportif français, il semble assez peu question de débattre du sport de haut-niveau. Il semble communément admis que, depuis la reprise en main du Général de Gaulle, l'objectif du rayonnement national soit une affaire d'Etat. Obtenir des médailles internationales dans cette « guerre sportive » est une priorité française au sein de laquelle l'ensemble du modèle sportif français s'appuie depuis cinquante ans déjà.
De la pyramide de De Coubertin, jusqu'au statut du sportif de haut-niveau, la construction des Pôles France et autres parcours d'excellence sportive se sont progressivement structurés en lien avec les CREPS et autres établissements favorisant les entrainements, les compétitions et tout l'accompagnement médical, scolaire ou universitaire. Ce réseau a connu une évolution récente avec l'intégration de la structure CREPS dans les compétences régionales, permettant un maillage territorial en cours de reconstruction.

Ces « prises en charge » de sportifs reposent sur quelques textes législatifs dont deux retiennent particulièrement l'attention.
Tout d'abord les articles L221-1 à L 222-22 du Code du Sport [Livre II (les acteurs), Titre II (les sportifs), chapitres 1 et 2 (Sport de haut-niveau et sport professionnel] permettent de définir le sportif de haut-niveau appartenant à des listes d'Etat sur proposition des fédérations. La loi distingue très nettement le sport de « haut-niveau » du sport « professionnel » : le sportif de haut-niveau est défini par la loi avec ses droits, devoirs et possibilités (accès à des concours de la fonction publique par exemple). Le monde professionnel est identifié notamment à travers les statuts des clubs et les modalités de financement public semblent au cœur du débat depuis 2013.[1]

Ensuite, la loi n° 2015-1541 du 27 novembre 2015 vise à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale. Ce texte permet la mise en place d'un contrat plus lisible, intégrant la formation et les différents accompagnements, ainsi que les modalités de couverture et d'assurance. Il est important de souligner que ce dispositif de haut-niveau est étendu aux arbitres et juges, et a pour but de protéger le sportif.

Et s'il fallait commenter l'actualité, le ministère des sports a mandaté Claude Onesta, dans une mission de Haute Performance 2024, dont les caractéristiques de fonctionnement sont directement liées à l'Etat (60% de la représentativité) au sein de la nouvelle Agence Nationale du Sport pourtant basée sur une gouvernance partagée. Comme un symbole fort de l'Etat qui ne souhaite absolument pas se dé-saisir du dossier « haut-niveau ». [2]

Pour autant, le sport de haut-niveau appartient concrètement au dynamisme local : le sportif de haut-niveau est intégré peu ou prou dans une association locale, partage son image avec le club et les collectivités territoriales et participe aux actions locales, y compris de représentation. L'élite sportive d'un territoire a un impact non négligeable sur les problématiques de financement ou d'accessibilité des équipements sportifs, dont ils sont généralement très gourmands. Enfin, les sportifs de haut-niveau appartenant à un territoire alimentent très régulièrement des thématiques de reconversion et d'intégration dans la société civile.

Guère besoin de le démontrer : si le sport de haut-niveau est une affaire d'Etat, sa gestion est une administration locale. Nous remercions nos deux experts, sportifs de haut-niveau à leurs heures, qui apportent un éclairage sur leur vision du sport et pose notamment des questions de valeurs et de reconversion.

[1] https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_sportpro_rapportsynthese.pdf

[2] https://www.lequipe.fr/Tous-sports/Actualites/L-agence-nationale-du-sport-lancee-le-2-avril/988606

L'AVIS DES EXPERTS

INTERVIEW DE CORALIE BALMY

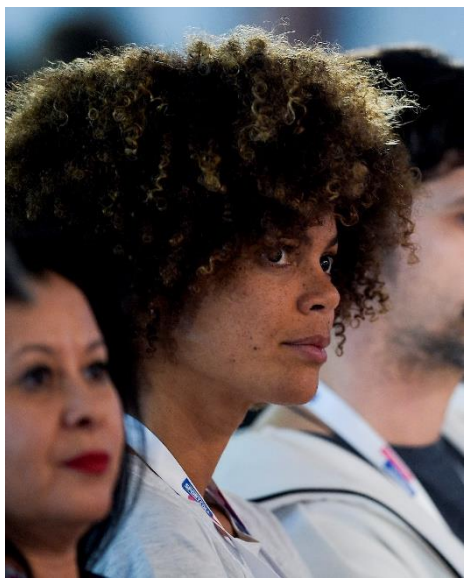

CORALIE BALMY
Directrice
Be Green Ocean

> Je me suis reconvertie dans le soin et dans la protection des animaux marins et menacés en général. J'ai voulu allier mes deux passions, parce que je suis toujours passionnée de sport, même si j'ai arrêté.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre carrière professionnelle ?

Je suis Coralie Balmy. Pendant une dizaine d'années au sein de l'équipe de France de natation, j'ai eu la chance de participer à trois Jeux Olympiques où j'ai pu récolter une médaille. Je suis également médaillée aux championnats du monde, championnat d'Europe et à de multiples occasions championne de France du 100 au 800 mètres nage libre.

Lors de votre carrière, quel était votre regard sur les grandes infrastructures aquatiques ?

Les infrastructures aquatiques de grandes envergures sont rares. On allait souvent au même endroit, en tout cas pour faire les championnats de France, pour faire des meetings, ou des compétitions nationales. C'est vrai qu'ici à Montpellier on a la chance d'avoir la piscine olympique d'Antigone, mais c'est la seule vraiment où il y a autant de place pour les gradins.
Dans l'ensemble, et pour le confort des spectateurs et les conditions d'exercice des sportifs de haut-niveau, il est nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité pour accueillir des événements internationaux, notamment la capacité d'accueil et d'organisation, notamment avec deux bassins obligatoires pour les grandes compétitions.

Après l'arrêt de votre carrière sportive, vous avez créé une association. Pouvez-vous nous en parler ?

L'association « BE GREEN OCEAN » est une association de sensibilisation au milieu marin au travers du sport. Je me suis reconvertie dans le soin et dans la protection des animaux marins et menacés en général. J'ai voulu allier mes deux passions, parce que je suis toujours passionnée de sport, même si j'ai arrêté. J'ai donc à cœur d'allier les valeurs du sport aux valeurs de l'environnement, de montrer que l'environnement dans sa globalité, mais l'océan tout particulièrement, doit être considéré comme une entité à part entière qu'il est important de connaître et de protéger. Il est important aussi de savoir que c'est tout un écosystème vivant qui se développe. J'essaye, à travers mon association, d'inciter les pratiquants, surtout de sport nautique notamment, à prendre conscience de cette fragilité afin d'assurer une meilleure protection, une meilleure préservation et une meilleure conservation des océans. C'est une mission qui concerne également les collectivités territoriales et tous les partenaires sportifs que j'essaye de sensibiliser.

BE GREEN ocean

L'AVIS DES EXPERTS

JOËL ABATI
Coach Sportif

"Je voudrais qu'on prenne exemple sur le sport, où chacun peut avoir sa place, son rôle, pour le traduire dans la société et faire réussir la France de demain."

INTERVIEW DE JOËL ABATI

Présentez-vous, votre carrière et ce que vous faites maintenant :

Joël Abati, handballeur « barjo », « expert », « bronzé », je suis passé par tous les titres dont on m'a surnommé. Champion du monde et champion olympique. Aujourd'hui je fais du coaching sportif. Je suis aussi dans cette start up « FansnHumans » qui met en connexion les fans culturels ou sportifs. C'est un peu le « airbnb » du sport et des fans qui veulent participer à des manifestations. J'anime également une académie de handball. J'ai fait aussi un peu de politique, puisque j'étais conseiller régional à la Région Languedoc Roussillon. J'aime bien la politique sportive, concrète et de terrain. D'ailleurs, le sport a le plus petit budget du gouvernement, mais c'est un fait social total qui touche la population, la société à tous les niveaux, que ce soit économique, psychologique, mais aussi pour les jeunes, c'est l'école de la vie. Le sport, c'est l'humain avant tout, le dépassement de soi et la rencontre.

Quelles sont pour vous les valeurs que vous voulez véhiculer grâce au sport ?

Pour moi avant tout c'est le dépassement de soi. C'est une valeur qui peut se transmettre dans le milieu professionnel comme le milieu sportif. Mais dans le sport de haut-niveau, il faut aller au-delà de ses frustrations ou de sa fatigue, maîtriser ses émotions, utiliser ses ressources mentales pour battre des records.
Mais le sport en général, c'est avant tout le respect des autres et des règles. J'ai une très haute estime pour tous ces entraineurs et éducateurs qui transmettent les savoirs et les repères sociétaux au sein de leur club.

Quels conseils donneriez-vous à une association pour véhiculer ces valeurs ?

Tout d'abord, je demanderai à l'entraineur de garder les pieds sur terre. Le règne de la performance avant tout, nous a amené à toutes sortes d'excès (triche, dopage, mauvaises régulations financières). La compétition est particulièrement intéressante et stimulante comme école de la vie, mais cela ne doit pas passer avant le respect des autres, le respect des règles, et des performances des autres et plus généralement la tolérance dans la différence (la couleur de peau ou sur les différences de genre notamment). Le sportif, même à haut-niveau, est un citoyen et doit agir intelligemment dans la société.
Ensuite, je proposerai à l'association de continuer à œuvrer pour développer le sport féminin, dont les sportives connaissent un parcours pas toujours adapté pour la compétition et l'excellence sportive. Aider les licenciées, c'est œuvrer pour l'égalité.
Enfin, il est forcément utile que cette association, soutenue par les collectivités territoriales, œuvre pour la mixité sociale en rendant son sport le plus accessible pour tous, pour tous les peuples.
Je voudrais qu'on prenne exemple sur le sport, où chacun peut avoir sa place, son rôle, pour le traduire dans la société et faire réussir la France de demain.

FANSNHUMANS

SPORTCOLL Conseil

LE LABEL « TERRE DE JEUX » DEVENIR CENTRE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

“Toutes les collectivités, peu importe leur taille ou leurs moyens, pourront candidater et profiter de cette dynamique nationale des JOP 2024.”

QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR UNE COLLECTIVITE DE CANDIDATER ?

- S’appuyer, développer et mettre en valeur le milieu sportif local dans une dynamique olympique
- Contribuer au développement économique de son territoire
- Construire un héritage à long terme
- Valoriser le territoire et la culture locale
- S’associer à d’autres politiques territoriales voire nationales

“L’acquisition du label vous permettra de développer les activités physiques et sportives sous toutes ses formes, d’opter pour un marketing territorial adapté et d’étayer vos choix sportifs et vos stratégies politiques.”

COMMENT SPORTCOLL PEUT VOUS ACCOMPAGNER ?

- **Faciliter vos démarches administratives** notamment dans la réalisation d’un dossier de candidature « Terre de Jeux » suite à un prompt diagnostic
- **Réaliser une mission de conseil reposant sur un audit complet et l’écriture de préconisations territoriales** pour optimiser cette phase olympique
- **SportColl aura un rôle de facilitateur** : en incluant des phases de négociation, lobbying auprès des différentes instances (fédérations, ministère, clubs, collectivités) au sein de nos réseaux (sportifs, territoriaux, universitaire, prestataires et entreprises) construits depuis des années

Contact
SportColl - 64, rue Tiquetonne - 75002 Paris
01 82 83 07 26 – contact@sportcoll.com
www.sportcoll.com

SPORTCOLL
AU SERVICE DES POLITIQUES SPORTIVES TERRITORIALES